

# *l'Ovillois*

JOURNAL DE HOUILLES

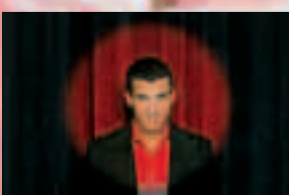
MENSUEL N° 108 FÉVRIER 2007

## seniors :

## bien vivre chez soi



**P.2**  
**SPECTACLE**



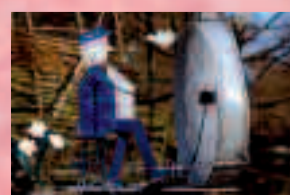
Mustapha,  
le nouveau  
jeune comique  
en vogue.

**P.5**  
**ENVIRONNEMENT**



Les serres  
municipales  
se dévoilent.

**P.11**  
**JEUNE PUBLIC**



« Petit Pierre » :  
un spectacle tout  
en finesse autour  
d'un manège  
enchanté.

## ONE-MAN-SHOW

## LES DÉLIRES DE MUSTAPHA

À tout juste 21 ans, ce jeune comique révèle assez de talent pour s'imposer parmi les humoristes du moment.

Après une première saison couronnée de succès, Mustapha fait une halte sur la scène du Triplex. D'une aisance incroyable, armé de son seul micro, il vous entraîne dans un spectacle où les situations désopilantes se succèdent à un rythme effréné. Ses textes, il les écrit lui-même. Son inspiration : la vie au quotidien. Il raconte sa vie, parle de ses origines (marocaines), balaie son enfance et ses amours malheureuses dans un grand trait hilarant. D'autres thèmes sont abordés où tout est sujet à dérision : les pigeons parisiens, l'univers du football, Charles Martel à Poitiers, Mai 68, mais aussi de nouveaux sujets à « show » de l'actualité. Le tout est mené humour battant avec un débit incroyablement rapide et un ton mordant. Les coups de griffe font mouche à chaque fois ! Il a 16 ans quand il écrit son premier spectacle, qu'il joue au théâtre du Point-Virgule, véritable tremplin pour de nombreux comiques français. Mais c'est le « stand-up-comedy », la forme artistique du one-man-show la plus répandue outre-Atlantique, qui l'attire par-dessus tout.

Lors d'un voyage à Londres, Mustapha découvre cet exercice dans lequel un comédien s'adresse directement au public sans accessoires ni éclairages extravagants. Séduit, il décide de s'approprier cette discipline dans la plus pure tradition anglo-saxonne. Pari réussi. Après un passage remarqué au théâtre Trévisé, il enchaîne sur les planches du théâtre du Temple. Depuis, on le retrouve régulièrement dans des émissions télévisées. Certains lui prédisent un bel avenir. Son parcours, déjà, ne manque pas de caractère ! ■

D. F.

Vendredi 9 février à 20 h 30.

Le Triplex (40, rue Faidherbe).

Tarifs : 10€ et 6€ (moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, familles nombreuses).

Réservation indispensable au 01 30 86 33 82 (service culturel).



Mustapha : un humour décapant et un sens de l'improvisation inné.

## CONCERT

## ROAD-MOVIE MUSICAL

La Maison Tellier revisite avec talent des compositions country-folk d'inspiration anglo-saxonne.



La Maison Tellier, collectif de musiciens fondé en 2004.

La Maison Tellier, du nom d'une nouvelle de Maupassant, est une formation perpétuant la tradition des collectifs, dont les musiciens se réunissent au fil des concerts improvisés. Quand ils se retrouvent sur scène, le groupe offre des mélodies acoustiques alliant le folk et le blues américains aux sonorités mexicaines et à la country. Les compositions de leur répertoire sont autant de ballades intimistes qui illuminent le quotidien. Si les influences anglo-saxonnes constituent la base de leur palette musicale, la moitié des titres est chantée en français. Un atout rare qui mérite d'être souligné : mélodies et paroles se complètent harmonieusement sans aucune rupture liée à l'utilisation alternée de l'anglais et du français. Outre la reprise country de *Killing in The Name* de Rage Against The Machine, les compositions littéraires et

précieuses rappellent les ambiances de Neil Young, Palace ou Calexico. Ces chansons qui paraissent toujours trop courtes, débordantes de sincérité et d'humanité, sont portées par une voix harmonieuse qui invite au voyage dans le monde paisible que le groupe s'est construit dès son premier album.

En première partie de soirée, Alex, seul sur scène avec sa guitare, ses percussions et son sampler, étonnera par son univers déjanté mêlant humour, poésie, autodérision et impertinence. ■

Samedi 10 février à 20 h 30.

Le Triplex (40, rue Faidherbe).

Tarifs : 10€ et 6€ (moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, familles nombreuses).

Réservation conseillée au 01 30 86 33 82 (service culturel).

## VIE ASSOCIATIVE

## ROULEZ PETITS BOUCHONS !

L'action de l'association Handi-Cap-Prévention permet d'aider les personnes handicapées dans leur quotidien.

En juillet 2005, Ségolène Rottembourg, elle-même handicapée, crée l'association Handi-Cap-Prévention dont le siège est à Chatou. Objectif : financer des fauteuils roulants de sport et du matériel adapté aux personnes handicapées. Pour ce faire, l'association recueille des bouchons en plastique (bouteilles, stylos, récipients de produits ménagers, etc.), qui sont ensuite recyclés par une entreprise. Le bénéfice issu de la collecte permet ainsi de contribuer à l'achat de matériel, en sachant, par exemple, qu'il faut entre 28 et 56 tonnes de bouchons, pour un fauteuil roulant de sport. Nombreux sont les Ovillois qui soutiennent cette généreuse action. L'année dernière, 5,3 tonnes ont pu être collectées grâce aux apports des habitants. Si vous souhaitez faire partie de cette chaîne de solidarité, conservez vos bouchons que vous pourrez apporter dans les différents lieux de collecte : accueil de la mairie, écoles maternelles et primaires, collège Lamartine, centre de loisirs Cousteau.

En 2006, l'action de Handi-Cap-Prévention

a permis de financer un tricycle de rééducation, deux déambulateurs pour des enfants handicapés, un « handbike » (vélo à propulsion manuelle destiné aux paraplégiques), une coque adaptée au handicap d'un enfant atteint de myopathie qui lui a permis de partir en classe de neige. Pour Ségolène Rottembourg, il s'agit aussi de sensibiliser les gens à la prévention du handicap : « En France, il y a environ 55 personnes par jour qui deviennent handicapées à cause d'accidents de la route. Mettre un casque quand on se déplace à vélo, quelle que soit la distance, s'attacher en voiture, même sur un court trajet, constituent autant d'actes de prévention élémentaires. » ■

Pour en savoir plus ou rejoindre l'association (adhésion : 20€ par an) : association Handi-Cap-Prévention « Roulez petits bouchons ! » (3, allée Beethoven, 78400 Chatou).

Tél. : 06 83 57 28 16. Site Internet : <http://handicaprevention.free.fr>



Acquis par Handi-Cap-Prévention, le « handbike » est utilisé pour des démonstrations lors de ses actions de sensibilisation.

DÉMOCRATIE LOCALE

# CHRONIQUES DE QUARTIERS



École Lucien-Waterlot : réunion de quartier des Pierrats et du Tonkin.

Les réunions publiques, pour chacun des sept quartiers de la commune, constituent toujours un moment privilégié aussi bien pour les habitants que pour les élus, symbole même d'une démocratie participative dans la cité. Deux de ces traditionnels rendez-vous se sont tenus, l'un, en décembre, dans le quartier du Réveil-Matin, l'autre, en novembre, dans les quartiers des Pierrats et du Tonkin. Du côté des riverains, les besoins se sont cristallisés sur certains points assez récurrents d'un quartier à l'autre : réfection des trottoirs, vitesse excessive, stationnement gênant, problèmes de propreté ou d'incivilité. Autant de questions, qui, selon leur importance, sont prises en compte et traitées par les services municipaux. S'agissant du stationnement, le Maire a rappelé que « le parc automobile a été multiplié par deux en dix ans ». Ce phénomène, ajouté à la configuration de la ville avec ses rues très étroites, génère une « gestion complexe du stationnement ». Même si la municipalité déploie tous ses efforts dans ce domaine, « on ne peut pas, sur 50 km de voirie, installer des potelets à outrance et mettre un agent de police à chaque croisement. Je le répète : rien ne remplacera le sens civique de chacun pour respecter le Code de la route ». Alexandre Joly a toutefois indiqué que les zones de stationnement feraient prochainement l'objet d'une révision. S'agissant de la vitesse jugée excessive sur certains axes, des contrôles seront accrus dans les zones signalées par les habitants.

Par ailleurs, le Maire a annoncé le lancement des travaux d'embellissement et de sécurisation de la parcelle nommée « îlot Voltaire » (à l'angle du boulevard Jean-Jaurès et de la rue Voltaire) au cours du premier trimestre 2007. Ce projet, fruit d'une collaboration avec le Conseil général des Yvelines, consiste à donner plus de visibilité à l'entrée de ville, par une opération d'embellissement, en créant un espace paysager sur le terre-plein central. De nouvelles places de stationnement seront également aménagées aux abords du lieu. La première phase du chantier concernera la « partie roulante » et se poursuivra par un aménagement paysager. L'évocation des terrains privés à l'abandon de la Zone Sarrazin (boulevard Jean-Jaurès) a permis au Maire de faire état de la signature d'une promesse de vente entre le propriétaire et un acquéreur potentiel. Le site accueillera vraisemblablement une zone commerciale liée à l'habitat. Cette année, le pont de Bezons fera l'objet de travaux d'aménagement afin de permettre le passage de la plate-forme du futur tramway T2. Dans la perspective du chantier sur cet axe routier fortement fréquenté, Alexandre Joly a fait part de sa demande auprès de la SNCF afin que celle-ci augmente les capacités des trains passant par Houilles. ■

Réunion publique à l'école du Réveil-Matin.

## LES CIGALES...

Parc Charles-de-Gaulle. Un dimanche après-midi. Il faisait doux. Et pendant que des joueurs de pétanques disputaient une partie, des enfants jouaient au ballon : une atmosphère de village que j'apprécie tant.



En flânant dans ce parc, j'y ai rencontré un jeune couple ouvillois.

Les deux jeunes gens m'ont demandé où se trouvait le Triplex. Ils n'habitaient à Houilles que depuis quelques mois. Lui venait du sud de la France, elle d'Argentine.

Ils avaient reçu l'Agenda culturel et souhaitaient repérer le lieu avant d'assister à un spectacle. Au cours de notre conversation, je cherchais à connaître leur impression de nouveaux résidents.

Le jeune homme me fit part de sa satisfaction à vivre ici : « J'ai l'impression de retrouver l'ambiance du Sud. L'été dernier, il ne manquait que le chant des cigales ! » Amusé, j'expliquais que notre ville pouvait offrir d'autres agréments, la convivialité de la vie associative, entre autres, mais, que, malheureusement, le chant des cigales « c'était mission impossible ! ». Ils sourient.

En les quittant, je ne pu m'empêcher de penser que parler vrai ne nuisait pas forcément au rêve.

Le Maire,  
Conseiller général des Yvelines  
Alexandre Joly



INTERGÉNÉRATION

# LA MÉMOIRE EN PARTAGE



Rencontre entre des élèves du collège Guy-de-Maupassant et des Ovillois qui ont vécu la Seconde Guerre mondiale.

La Ville organise tout au long de l'année des activités destinées à créer des liens entre les jeunes et les aînés. Ces échanges, menés en partenariat avec les associations, les écoles et les collèges, donnent la possibilité à des générations, dont les repères sont parfois différents, de mieux se comprendre. Cela permet aussi la transmission de la mémoire individuelle et collective que chaque senior porte en lui, contribuant ainsi à la culture et à l'éducation des plus jeunes. Au titre de ces actions, un projet pédagogique intitulé « La mémoire en partage » a été lancé, en octobre dernier, sur le thème de la Seconde

Guerre mondiale. À l'initiative de l'équipe de la bibliothèque Jules-Verne, des élèves de deux classes de 3<sup>e</sup> du collège Guy-de-Maupassant ont pu échanger et débattre avec des anciens Ovillois qui ont vécu la guerre. « Pour les adolescents, cette période tragique de l'histoire paraît lointaine, observent Marie Joulin et Émilie Douinot, bibliothécaires et animatrices du projet. C'est pourquoi nous avons voulu orienter ce projet sur la réflexion en proposant, d'une part, un choix de lectures d'ouvrages variés autour de la guerre et, d'autre part, des rencontres avec ceux qui ont été des témoins de cette époque. » Ce fut le cas, par exemple,

de Robert Laverre, membre de l'association des anciens combattants affiliée à l'union fédérale, et de Marcel Gilbert, qui ont tous deux raconté leurs souvenirs lors de séances organisées en novembre dernier. Et ils ont visiblement conquis leur auditoire. « C'était génial de pouvoir parler avec deux personnes qui ont vécu la guerre, déclare Axel. Personnellement, j'ai appris beaucoup de choses que j'ignorais totalement. » Deux autres adolescents, Sandy et Camille, sont aussi enthousiastes. « Ces rencontres ont été très instructives et, en même temps, très marrantes grâce aux nombreuses petites anecdotes qu'il nous ont livrées. Cela nous a donné un point de vue différent de celui que nous avions auparavant. »

Parallèlement, ce projet a donné naissance à un blog sur Internet, un véritable espace de libre parole permettant aux élèves de faire des commentaires sur les différents témoignages ainsi que sur leurs propres lectures. « Dès mars, nous passons à l'étape écrite et à la constitution de choses plus formelles, conclut Marie-Laure Barbaud, professeur de français au collège Guy-de-Maupassant. Les jeunes seront invités à choisir l'ouvrage qu'ils jugent le plus à même de transmettre la tragédie de cette guerre. Le projet s'achèvera, en mai, par un spectacle d'après La Guerre de Robert de Rolande Causse. » ■

C.F.

STATIONNEMENT

## STATIONNER « BLEU »

L'organisation du stationnement implique une réglementation spécifique déterminée en fonction des secteurs de la commune. La mise en place des zones bleues (voir plan ci-contre) participe à ces dispositions afin de faciliter le stationnement de courte durée. À Houilles, 740 places en zone bleue, celle-ci est indiquée par un panneau de signalisation, sont accessibles aux automobilistes. Le stationnement est gratuit, mais il est limité à 1h30, du lundi au samedi, et de 9h à 19h. Cette réglementation, qui a fait l'objet d'un arrêté municipal, ne s'applique pas les dimanches et jours fériés. L'objectif est d'offrir à la population suffisamment de places de stationnement temporaire en assurant un bon taux de rotation du nombre de véhicules par place et par jour. Pour être en règle, les usagers doivent placer en évidence, derrière le pare-brise de leur véhicule, un disque indiquant l'heure d'arrivée ainsi que l'heure de départ. En cas d'absence de disque ou de dépassement horaire, les agents de la police municipale pourront verbaliser les contrevenants. ■

Un disque sera distribué, début mars, avec le prochain numéro de l'Ovillois.



## ENVIRONNEMENT

# À LA DÉCOUVERTE DES SERRES MUNICIPALES

Le fleurissement de la commune et l'aménagement des espaces verts contribuent incontestablement à l'embellissement quotidien du cadre de vie ouvillois. L'entretien et la mise en valeur de ce patrimoine fleuri sont assurés toute l'année par les jardiniers du service Environnement. Mais, avant de s'exposer en ville, les plantes séjournent plusieurs mois dans les serres municipales. Dans ce site, situé à proximité du cimetière du Montoir, plusieurs centaines de milliers de fleurs et de plantes naissent, germent, croissent et fleurissent. Visite guidée avec Aurélia, responsable de production. « *Trois personnes au total sont affectées ici afin de produire, chaque année, quelque 140 000 plantes dans les meilleures conditions. Les serres municipales sont organisées autour de deux espaces couverts sur une surface totale de plus de 900 m<sup>2</sup>.* »

Une première serre est réservée à la conservation des plantes destinées à l'ornementation des manifestations municipales. Une deuxième accueille les semis. Une température de 20 à 25 °C est nécessaire pour faire pousser les

graines. Celles-ci deviennent ensuite des plantules, c'est-à-dire des petites plantes. « *On les place dans des pots de tourbe, une matière recyclable faite à partir de la décomposition de végétaux. Cela facilite la croissance et la fixation des racines* », précise Aurélia. Quand les plantes sont rempotées, elles sont ensuite disposées dans des tunnels. Une troisième serre, tempérée celle-ci, sert à entreposer des boutures de géranium lierre pour les décorations en suspension. Y sont aussi placées les plantes de mosaïciculture utilisées, chaque année, lors du concours départemental des « villes fleuries ». « *Les fleurs n'offrent pas le même développement. On distingue les « annuelles » (plantes estivales) et*

*les « bisannuelles » (plantes automnales). La culture des premières plantes telles que œillets d'Inde, bégonias, ageratum, etc., commence à partir de la mi-janvier pour atteindre leur maturité cinq mois plus tard. Fin juillet démarrent les semis des bisannuelles : myosotis, pensées, pâquerettes... »* Quand elles quittent leur lieu de résidence, c'est pour s'habiller de couleurs et s'épanouir en ville dans les massifs, les jardins et les jardinières. Cette qualité de l'aménagement floral est confirmée par le label « Deux Fleurs » au titre du classement des villes fleuries du département des Yvelines. ■

C. F.

## VOIRIE

## CHUTE DE NEIGE ?



Malgré des températures particulièrement clémentes à cette époque de l'année, il existe cependant une probabilité pour que le mois de février soit marqué par un froid plus rigoureux. Une forte baisse des températures pourrait alors entraîner des chutes de neige. Dans cette éventualité, le service Voirie assure, jusqu'au 20 mars, une veille 24 h sur 24. Les équipes d'astreintes peuvent intervenir dans la demi-heure qui suit le déclenchement de l'alerte météo pour procéder aux opérations de salage. Certaines zones ont été définies en priorité.

Il s'agit des départementales 308 et 311, des rues du centre-ville, des voies les

plus fréquentées, des abords des bâtiments publics. Dans les parcs, ces opérations sont assurées par les agents du service Environnement. Si les chaussées et les abords des lieux publics (établissements scolaires, crèches, Poste, mairie...) sont à la charge de la Ville, il revient aux riverains de mettre la main... à la pelle pour dégager le pas-de-porte de leur habitation privée ou de leur commerce. Enfin, pour éviter les accidents sur la neige tassée ou le verglas, sel ou sciure peuvent être utilisés à raison d'une poignée au mètre carré. Ces produits sont disponibles dans les drogueries et les grandes surfaces. ■



Des jardiniers du service Environnement et Aurélia (à droite sur la photo), responsable de production des serres municipales.

## CONSERVATOIRE MUNICIPAL

## CHŒUR VICTOR-FRÉDÉRIC VERRIMST

L'ensemble vocal du conservatoire, qui rassemble des passionnés de la polyphonie vocale, a pris le nom du musicien et compositeur Victor-Frédéric Verrimst (1825-1893), décédé à Houilles, où maintenant il repose. Titulaire de nombreux prix de musique, membre de l'orchestre de l'Opéra-Comique et de l'Opéra, puis membre de la musique particulière de l'empereur Napoléon III, il enseigna la contrebasse au Conservatoire de Paris et la musique à l'école de Vaugirard. Compositeur, il laisse de nombreuses œuvres instrumentales et vocales de musique sacrée et militaire. Il fut reçu sociétaire à l'Institut (1857) et à l'Académie (1881).

En 1883, un éditeur lui commanda l'har-

monisation au piano de chansons populaires et enfantines, de contes, de ballades, de complaintes et de chansons révolutionnaires qui aboutira à l'édition d'un ouvrage original intitulé *Rondes et chansons populaires illustrées avec musique et accompagnement de Victor-Frédéric Verrimst*.

Son descendant, Frédéric Verrimst, dans une lettre adressée au Maire, a souligné « *la délicate attention de la Ville de Houilles qui honore notre famille à travers la mémoire de son ancêtre [...] Je suis sûr que cette initiative aurait fait plaisir à Victor-Frédéric Verrimst qui aimait Houilles autant que l'art choral!* » ■

# SENIORS : BIEN VIVRE CHEZ SOI

**La municipalité propose différents services aux personnes âgées en perte d'autonomie afin de privilégier le maintien à domicile.**

**L**e vieillissement de la population est inéluctable. On recense 6 000 centenaires en France aujourd'hui ; ils seront 150 000 dans 40 ans. Quant au nombre de personnes de plus de 85 ans, il aura quadruplé !

Cette évolution est due à l'allongement de la durée de vie, liée aux fantastiques progrès de la médecine. Ainsi, l'espérance de vivre en bonne santé se situe actuellement autour de 70 ans pour les femmes et de 65 ans pour les hommes.

Parallèlement, le nombre de personnes âgées, en situation de handicap, malades chroniques ou ayant des difficultés temporaires, ne cesse d'augmenter. Pour répondre aux besoins de ces publics nécessitant un accompagnement, la Ville a développé des services de maintien à domicile permettant aux personnes âgées dépendantes de continuer à vivre chez elles.

« *La qualité de vie des anciens, notamment les plus fragilisés, est une préoccupation constante pour la municipalité et le Maire. Aussi développons-nous une gamme variée de prestations et de services destinée aux personnes en perte d'autonomie. Les services de maintien à domicile peuvent ainsi retarder l'entrée en maison de retraite, voire s'y substituer dans certains cas* », explique Françoise Teneau, première adjointe au Maire, déléguée aux Affaires sociales et familiales. Ces prestations proposées par la Ville, en partenariat avec le Conseil général et la Sécurité sociale, sont de différentes natures.

**Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)** couvre les soins paramédicaux et d'hygiène générale. Les infirmières libérales, sous convention avec la Ville, assurent les soins paramédicaux alors que les aides-soignantes prennent en charge les soins d'hygiène corporelle (aide à la toilette, pré-



*Les repas préparés par la cuisine centrale de la Ville sont livrés à domicile, du lundi au vendredi.*

vention des escarres...). Une ordonnance médicale est nécessaire, et le médecin traitant précise la nature, la durée, et le rythme des visites.

**Le service d'aide à domicile (SAD)** concerne des actes liés à la vie domestique. Les prestations sont assurées par les aides à domicile qui exercent dans différents domaines d'activité : entretien du logement, repassage, couture, préparation des repas, aide à la prise de repas, démarches administratives, courses, accompagnement de la personne pour des sorties à l'extérieur. Le coût

est pris en charge par les caisses de retraite ou dans le cadre de l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA), et par une participation des bénéficiaires en fonction de leurs revenus.

**Le portage de repas** apporte à ses bénéficiaires, au rythme de quatre passages hebdomadaires, sept repas méridiens préparés par la cuisine centrale de la Ville.

**Le service de télé-assistance** permet, grâce à l'installation d'un transmetteur au domicile, d'avertir 24h sur 24 une centrale d'écoute téléphonique en cas de difficulté (malaise, chute, etc.). Pour le bénéficiaire,

seul ou en perte d'autonomie, il suffit d'une simple pression sur le bouton de la télécommande, portable en pendentif, pour alerter la centrale. Celle-ci évalue alors la situation et, selon le degré d'urgence, prévient les moyens de secours les plus adaptés : SAMU, pompiers, voisins ou familles.

**L'amélioration du logement**, en termes de confort et de sécurité, représente pour une personne âgée un facteur essentiel de la qua-

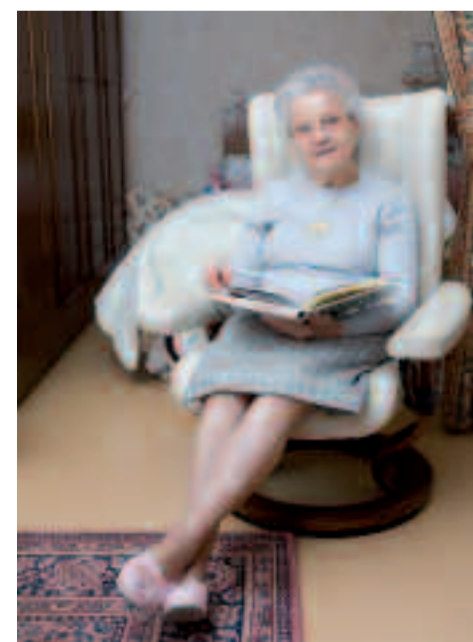
## UNE BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE

C'est un service gratuit trop méconnu : le portage de livres à domicile mis en place par la bibliothèque Jules-Verne. Il s'adresse aux personnes qui sont dans l'incapacité de se déplacer de façon permanente ou pour une durée de plusieurs mois (handicap, convalescence). Plus d'une quarantaine d'Ovillois en bénéficient actuellement, des personnes âgées pour la plupart. Un vaste choix de documents est mis à disposition : journaux, revues, romans, supports audio... Les bibliothécaires conseillent et orientent au mieux en fonction des centres d'intérêt, en prenant en compte le rythme de lecture et le nombre d'ouvrages demandés. Le service de portage à domicile revêt aussi un autre rôle. En allant régulièrement à la rencontre des bénéficiaires, les

bibliothécaires se trouvent souvent confrontés à un énorme besoin d'écoute et de relations humaines de la part des personnes seules. Leurs visites régulières contribuent ainsi à rompre leur isolement. L'action culturelle prend alors une dimension sociale particulièrement appréciée par toute personne confrontée à la solitude.

**Bibliothèque Jules-Verne**  
7, rue du Capitaine-Guise.  
Renseignements au 01 39 68 68 20.

*Le plaisir de lire grâce au portage de livres à domicile mis en place par la bibliothèque Jules-Verne.*





Michael Barre

*La télécommande du dispositif de télé-assistance se porte, en médaillon, autour du cou. En cas de problème, la personne peut alerter 24 h sur 24 la centrale téléphonique par une simple pression sur le boîtier.*

## BIENTÔT, UN NOUVEAU SERVICE

Pour répondre aux besoins des personnes âgées et de leurs familles et afin de consolider la politique de maintien à domicile, un service de coordination gérontologique ouvrira ses portes, place Michelet, au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2007. Sa mission sera d'assurer l'organisation des différents partenaires publics, associatifs ou privés impliqués dans la mise en œuvre de la politique gérontologique à Houilles, Carrières-sur-Seine, au Mesnil-le-Roi, à Maisons-Laffitte et Sartrouville. Ce service de proximité, géré par le centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville, en partenariat avec les CCAS des villes concernées, sera un lieu d'accueil, d'information et d'évaluation pour aider les personnes de plus de 60 ans et leur entourage dans leur choix de vie. Qu'il s'agisse du maintien à domicile ou de l'accueil dans une structure répondant le plus précisément à leurs besoins.



Michael Barre

*Les aides à domicile interviennent auprès des personnes dépendantes. Leurs actions contribuent, notamment, à préserver un lien social indispensable.*

lité de vie. Pour que son intérieur, devenu souvent son unique univers, bénéficie des aménagements nécessaires ou souhaités, la direction des Affaires sociales propose l'assistance de professionnels (Pact Arim), qui proposeront conseils, aménagements et financements.

Aujourd'hui, le soutien à domicile peut constituer une alternative au placement en institutions spécialisées. Il constitue également un gage de lien social, de sécurité et de confort quand le handicap, ou la maladie, réduit l'autonomie. ■

**Renseignements :**  
direction des Affaires sociales  
(1, rue Jules-Guesde).  
Accueil du lundi au vendredi,  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30  
à 17 h 30 (vendredi à 17 h).  
Tél. : 01 30 86 32 70.  
Service de soins infirmiers :  
01 30 86 12 17.  
Service d'aide à domicile :  
01 30 86 32 99.

## LES SERVICES À DOMICILE EN CHIFFRES

### > Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Bénéficiaires : 50 personnes.  
Personnel : 3 infirmières et 10 aides-soignantes.

Financement : les soins sont gratuits pour les patients (prise en charge financière par l'assurance-maladie, la DDASS et la Ville de Houilles).

### > Portage de repas à domicile

Bénéficiaires : de 35 à 40 personnes par jour.  
Nombre de repas servis : 12 000 par an.  
Financement : les tarifs vont de 4,60€ pour une personne seule disposant de 600€ par mois jusqu'à 9,90€ pour une personne seule disposant de 1 200€ par mois.

### > Le service d'aide à domicile

Bénéficiaires : 182 personnes.

Personnel : 3 agents administratifs et 24 aides à domicile.

Interventions : 30 000 heures réalisées.

Financement : prise en charge par les caisses de retraite, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou le bénéficiaire (participation en fonction de ses ressources).

### > Le service de télé-assistance

Bénéficiaires : 138 abonnés.

Financement : les tarifs comprennent l'installation (29,47€) et un abonnement mensuel (7,85€). Le Conseil général des Yvelines intervient dans ce financement.

## Publicité

La régie publicitaire de *L'Ovillois* et du *Guide pratique* est assurée par la société CMP. Contact : Frédéric Farago au 06 11 59 05 32.



VIE ASSOCIATIVE

# LE GANT D'OR EST EN DEUIL

L'année 2006 s'est terminée bien tristement pour le Gant d'Or de Houilles. En effet, début décembre, Camille Decombredet nous a quittés. Ancien boxeur amateur, il avait fait partie de la première équipe du Gant d'Or, composée de Dante Bini, d'André Chautard, de René Colin, d'André Denis et de Serge Van Zandt. Les brillants succès sportifs remportés par cette équipe ont permis au Gant d'Or de glaner ses premiers lauriers. Quelques jours avant que l'année 2006 s'achève, nous apprenions également la disparition de Roger Van Zandt, père de Gérard (actuel président du Comité des fêtes de Houilles) et de Chantal (secrétaire du Gant d'Or). Pour sa retraite, il s'était retiré avec son épouse à Lorris (Loiret), où il est décédé à l'âge de 92 ans. Avec lui disparaît le der-

nier des fondateurs du Gant d'Or. C'était l'époque où les sociétaires du Gant d'Or s'entraînaient dans un baraquement en bois situé à l'emplacement de l'actuelle rue Jean-Mermoz. Avant d'être dirigeant sportif du Gant d'Or et animateur de la vie municipale, il avait lui-même pratiqué de nombreux sports, dont l'athlétisme et la gymnastique, le cyclisme en compétition, et il s'essaya même aux sports mécaniques.

Dirigeant dévoué et exemplaire, il sut toujours faire partager son enthousiasme pour la pratique sportive aux jeunes générations.

À leurs familles, à leurs amis, le Gant d'Or et le Conseil municipal adressent leurs condoléances. ■



Roger Van Zandt (debout au centre), entouré de membres du Gant d'Or devant la salle en reconstruction.

TRANSPORT

## BUS DE NUIT

Pour faciliter les déplacements des Franciliens, la Région Île-de-France, les départements et le syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) mettent à leur disposition un service de bus nocturnes appelé « Noctilien ». Ce réseau permet d'assurer la continuité de l'offre de transport public, toutes les nuits, de 0h30 à 5h30. Ouverte en décembre 2006, la ligne N152 dessert plusieurs communes, dont Houilles, de Cergy-le-Haut à Paris (gare Saint-Lazare), dans les deux

sens. Le point d'arrêt dans notre ville se trouve boulevard Henri-Barbusse. Horaires des passages à Houilles :  
 > dans le sens Paris-banlieue : 1 h 30 ; 2 h 10 ; 3 h 10 ; 4 h 10 ; 5 h 10 ;  
 > dans le sens banlieue-Paris : 1 h 50 ; 2 h 50 ; 4 h 00 ; 4 h 50. ■

Renseignements : serveur vocal au 08 90 36 10 10, de 7 h à 22 h (0,23€/mn). Internet : [www.noctilien.fr](http://www.noctilien.fr)

NOUVELLES VITRINES

## AUDITION OVILLOISE – JOSÉ RODRIGUEZ

Vous avez des difficultés à entendre. Spécialisé dans l'appareillage auditif de l'enfant et de l'adulte, « Audition ovilloise-José Rodriguez » propose toute une gamme de produits adaptés aux problèmes auditifs. ■

18, rue de la Marne.  
Tél. : 01 61 04 93 55.

## FROMAGERIE CORBIN

Les amateurs et les passionnés de la gastronomie fromagère disposent désormais d'une nouvelle adresse qui propose plus de 200 produits de terroir. Le maître des lieux vous conseillera sur les différents fromages, pour un choix des plus judicieux. ■

24, rue Gambetta  
Tél. : 06 62 69 61 33.

TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le journal municipal s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les élus composant le Conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal conformément au règlement intérieur. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

### AUTOSATISFACTION SANS FRAIS : LE LOGEMENT

Quand A. Joly, directeur de l'Ouvillois, publie en janvier une interview d'A. Joly, maire, cela donne 4 pages d'autosatisfaction d'A. Joly, candidat probable à sa réélection en 2008. Un bilan serait utile. À condition que le débat soit possible : que l'opposition dispose d'un espace raisonnable (et non de 1000 signes) pour le commenter. Faute de cela, il s'agit ni plus ni moins d'un tract politique que la majorité Joly devrait financer avec ses 250 000 euros d'indemnités annuelles plutôt qu'avec votre argent. Et quel tract ! M. Joly nous parle de 70 000 habitants en 2112 (!), une fiction pour masquer son inaction : hormis dans la ZAC Église, AUCUN des nouveaux programmes immobiliers ne se voit imposer, comme à Paris, Montreuil ou Versailles, une proportion minimale de logements sociaux. Résultat : Houilles, classée 2<sup>e</sup> plus mauvaises élèves des Yvelines, écope d'une lourde pénalité. Et 600 familles, jeunes pour beaucoup, attendent un logement décent. L'urgence ? Agir.

Agir pour Houilles :  
C. Boivin, N. Trézières, J. Goze, É. Bardin,  
É. Prévost. Tél. : 06 30 66 37 77

### À PROPOS DE... CIVISME

Lorsque vous prendrez connaissance en février de ce numéro de l'Ouvillois, que de souhaits, promesses et résolutions auront, tout au long de ces dernières semaines, alimenté les conversations. Il reste donc à chacun à les mettre en pratique. Au niveau communal et dans notre vie de tous les jours, il est également possible, à titre personnel, de contribuer à l'amélioration du cadre de vie de tous :  
 — Respecter les règles élémentaires de stationnement (ne pas laisser en permanence son (ou ses) véhicule(s) sur la voie publique, lorsque l'on dispose d'un parking ou d'un garage.  
 — Garder nos rues et nos trottoirs propres :  
 - que les propriétaires indécents prennent conscience du désagrément causé par les déjections de leur animal ;  
 - que nos déchets quotidiens (papiers, mégots...) trouvent une élimination correcte.  
 — Être sensible, par de petites attentions, aux besoins des plus faibles (personnes âgées, handicapés...).  
 Sans limite d'énumération, tous ces gestes donneront à notre ville un aspect plus attrayant et ne relèveront que de civisme ordinaire.

En Avant pour Houilles : Bernard Duclos,  
Marie-Michèle Hamon. Tél. : 06 30 66 37 98

### UN JOLI BILAN ?

Du jamais vu dans l'Ouvillois ! 4 pages de bilan-programme à nos frais, plein d'autosatisfaction, d'approximations et d'erreurs ; dès la couverture, le petit bonhomme ravi, drapé de tricolore, juché sur une mairie-élysée nous en dit long sur la démocratie dans notre ville...  
 Le maire nous conforte : « je dois assurer ma mission avec efficacité, sincérité et lucidité ». Pour preuve :  
 — travaux non réalisés faute de prise de décision : ex, la transformation de la graineterie en route depuis 2000 !  
 — des attermolements sur l'énorme friche de la ZAC Gare dont il n'est plus jamais question...  
 — pour affoler le public sur le logement social, une prospective de pacotille calculée par Nimbus avec des erreurs grossières : au mieux 90 logements pourraient voir le jour sur la ZAC Église et non 160 !  
 — en 2007, pour les ordures ménagères l'habitant de Houilles paiera 40,59 €, celui de Chatou 34,68 €...  
 — et surtout pour parfaire le bilan, la méconnaissance des lois sur le 5<sup>e</sup> avenant ZAC Église oblige à son retrait !

Christine Sellin-Catta, tél. 06 84 22 68 79  
Christine.sellin-catta@wanadoo.fr

### L'INTÉRÊT COLLECTIF... UN BIEN NÉCESSAIRE

L'intérêt collectif doit être le moteur de toutes les politiques, qu'elles concernent la préservation de notre planète ou, plus localement, l'urbanisation d'un quartier d'une ville. L'équipe ID Commune s'est constituée autour de cette idée, convaincue que l'évolution d'une ville, la progression de la qualité de vie de ses habitants ne peuvent se concevoir sans la volonté permanente de se soucier, avant tout, de l'intérêt collectif. Cette volonté implique des choix, des arbitrages, qui doivent être expliqués, débattus ; c'est le jeu de la démocratie et c'est ce à quoi s'emploient le Maire et toute l'équipe municipale à travers les réunions de quartier et les rencontres multiples avec les Ouvillois. Aussi, nous trouvons dommage que, pour quelques membres de nos oppositions municipales, le réflexe « d'être contre » l'emporte parfois sur l'essentiel et que des projets qui, sans contestation possible, vont dans le sens de l'intérêt général soient retardés par des arguties juridiques dont le seul but est, sinon de nuire, de satisfaire l'ego surdimensionné de leurs auteurs. Nos vœux pour 2007 seraient que cela change, mais comme nous avons coutume de l'écrire, de toutes les façons, les Ouvillois ne sont pas dupes...

Les élus du groupe ID Commune, majorité municipale.

## PORTRAIT

# POUR L'AMOUR DU BOIS

**Geneviève Swanson réalise toutes sortes d'objets en bois. Elle en a fait son métier.**



Geneviève Swanson.

C'est pour les besoins professionnels de son mari, Canadien d'origine, que Geneviève Swanson réside à Houilles, depuis maintenant sept ans. Ponctuant ses propos de fréquents éclats de rire, cette mère de deux enfants a abandonné le secteur médical pour se lancer, voici un an et demi, dans l'artisanat du bois. Son métier? Pour le qualifier, elle répond « chantourneuse », un terme qui ne figure pourtant pas dans les dictionnaires. « J'en avais assez d'expliquer que je découpais le bois à l'aide d'une scie à chantourner, explique-t-elle, alors j'ai inventé ce mot parce qu'il sonnait bien. » Sur sa carte de visite, elle précise néanmoins : « Création d'objets en bois. »

Faute d'atelier, ses créations sont entreposées un peu partout dans l'appartement et sa scie à chantourner trône en plein milieu de l'entrée. « Ce n'est pas pratique car cela génère beaucoup de poussière. Et lorsque les enfants rentrent de l'école, il me faut tout ranger! » déplore Geneviève, qui rêve d'un lieu spécifique pour créer à son aise. Boîtes à secrets, casse-tête, jouets, bijoux, toupies... autant de pièces uniques qu'elle fabrique de ses doigts agiles, en utilisant différentes sortes de bois plus ou moins

souples : tilleul, hêtre, sapin, épicéa. Ce qui lui plaît, c'est de passer d'un objet très fin à quelque chose de plus épais. Le bois offre tellement de possibilités! La pièce dont elle est le plus fière est un abat-jour aux bords dentelés, qu'elle est la seule à réaliser.

« C'est une tradition dans ma famille, mon père et mon grand-père découpaient le bois », confie Geneviève pour expliquer l'origine de sa passion. Pourtant, elle n'est devenue « chantourneuse » qu'à l'âge adulte, se formant toute seule avant de suivre un stage chez un artisan belge, en Bourgogne. « Pour manœuvrer la scie, il faut surtout être patient. Beaucoup de gens n'arrivent pas à suivre un trait », ajoute-t-elle.

Sa virtuosité ne l'empêche pas de douter : fixer un prix aux objets, par exemple, la met mal à l'aise. Tout comme l'idée de se spécialiser. « Je risque de m'ennuyer à toujours faire la même chose! »

Seule une boutique de décoration, située à Houilles, propose à la vente quelques-unes de ses créations. C'est pourquoi, Geneviève envisage de recourir à Internet pour trouver de nouveaux clients... Ça ne devrait pas être trop difficile au vu de la qualité de ses créations! ■

M.D.

## RENCONTRE

# LA PASSION DU SOLEX

**Depuis presque 20 ans, Daniel Gutierrez collectionne tout ce qui a trait au Vélosolex. Malgré les quantités accumulées, l'objet culte l'inspire toujours!**

Dans la famille Gutierrez, tout le monde roule en Vélosolex! Solidarité oblige, depuis que Daniel, le père, est devenu l'un des collectionneurs les plus pointus au monde. Son fils en possède un noir, sa fille un vert, sa femme un blanc, et lui, un bleu. C'est en 1988, date de l'arrêt de la production en France, qu'il a acheté son premier Solex. Combien en possède-t-il aujourd'hui? Une cinquantaine. Soigneusement rangés et déclinés dans de multiples modèles (dont le mythique 3800 noir), ils envahissent le garage, la cour et la cave de son pavillon. Sans oublier les centaines de pièces détachées et la vitrine où sont exposés tous les objets trouvés dans les brocantes! Théoriquement, la maison résiste à l'invasion. « J'ai le droit d'aller jusqu'à la cuisine, mais pas au-delà! » confie Daniel en souriant. Aujourd'hui, seules les raretés ou les épaves l'intéressent encore. « Ce qui me plaît, note-t-il les yeux brillants, c'est de transformer un vieux tas de rouille en une superbe machine. Le jour où le Solex redémarre, quel plaisir! »

Autre défi : sortir de nouveaux modèles. Pour les 60 ans du Vélosolex, Daniel en a créé un... en or! Plus exactement en plaqué or 24 carats. C'est un chromeur qui a « doré » les 1427 pièces de la machine

avant que Daniel ne les remonte une à une : un travail de quatre mois. Le résultat? Magique!

Vu que ce type d'engin est devenu à la mode, Daniel pourrait presque en faire une activité lucrative. Pas question. « Je suis un passionné, pas un commerçant », précise-t-il avec force. Considéré comme un expert, il anime un groupe d'amateurs. Avec deux copains, il a d'ailleurs créé un site Internet (<http://cyclo60.myouebe.net>). Il organise aussi des visites dans Paris. « Pour remonter la rue Lepic sur la butte Montmartre, c'est sûr, il faut pédaler! » rigole-t-il. Des particuliers viennent aussi le consulter lorsqu'ils découvrent un vieux modèle dans leur grenier... « Le Solex dépasse tous les clivages sociaux, analyse-t-il. Au sein des deux clubs dans lesquels je suis adhérent, je côtoie aussi bien des fils de bonne famille que des chômeurs, des adolescents aussi bien que des septuagénaires. Cette passion m'a permis de rencontrer des gens extraordinaires! » Grâce à son Solex en or, exposé l'an dernier à Vincennes, il compte aujourd'hui l'actrice Véronique Genest (alias Julie Lescaut) au nombre de ses fans! Son rêve, désormais : défilé en Solex le 14 Juillet à New York. ■

M.D.



Daniel Gutierrez.

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

« PETIT PIERRE »



L'étonnant « Manège de Petit Pierre » (ci-contre) peut être admiré à Dicy (Yonne) dans le parc de la Fabuloserie au musée Hors-Normes.

Auteur québécois, Suzanne Lebeau, est considérée comme un écrivain majeur pour les enfants. Elle s'est inspirée de l'histoire vraie de Pierre Avezard (1909-1992), dit « Petit Pierre », pour écrire un très beau livre qui parle en filigrane d'exclusion, de différence, d'amour et de rêves.

Né avant terme, handicapé et difforme, Petit Pierre ne peut suivre une scolarité normale. À l'âge de 7 ans, il exerce le métier des innocents : vacher dans une ferme du Loiret. Il y consacre ses moments de loisirs à fabriquer de ses dix doigts un univers enchanté. Il passe ainsi 40 ans de sa vie à récupérer différents matériaux pour inventer un manège d'une extraordinaire complexité mécanique, devenu un chef-d'œuvre de l'art brut.

Sur la scène du Triplex, c'est avec la même simplicité naïve de Petit Pierre que Maud Hufnagel, comédienne et marionnettiste, imagine et interprète ce monde fait de rêves, d'inventions et de couleurs. Personnages de papier et de métal se fabriqueront sous les yeux étonnés et émerveillés des enfants. Un spectacle poétique, tout en finesse, qui ravira tous les publics. ■

C. F.

**Samedi 3 février à 17h.**  
**Le Triplex (40, rue Faidherbe).**  
**À partir de 6 ans.**  
**Tarif unique : 3€.**  
**Renseignements, réservations, billetterie au 01 30 86 33 82.**

CONFÉRENCE AUDIOVISUELLE

« AVENTURES EN AMAZONIE »

Le film inédit de Richard et Carmela Capelle vous invite à découvrir la nature et les peuples d'Amazonie, vus à travers le regard d'un enfant. En remontant l'Amazone et ses affluents, les auteurs ont entraîné leur jeune fils Alexandre au cœur de la jungle. Au cours des différentes expéditions, vous assistez à sa rencontre inattendue avec plusieurs ethnies. Des Indiens suias en passant par les Nambikwaras, découverts en 1980, aux Arawérés, rougis de peinture végétale et parés de plumes écarlates, vous découvrez leurs modes de vie et leurs rites. En contact avec notre civilisation, ces groupes indigènes sont partagés entre deux mondes : celui serein que la nature leur a offert et celui proposé par les Occidentaux. Le périple se poursuit par une expédition dans l'espoir de rencontrer un groupe indigène encore inconnu, les Korubos. Un document passionnant pour tous les publics! ■

**Mercredi 14 février à 15h.**  
**Le Triplex (40, rue Faidherbe).**  
**Tarif : 6€. Renseignements au 01 30 86 33 82.**

Peuple d'Amazonie équatorienne : les Indiens waoranis.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

DES SOLUTIONS POUR VOTRE HABITAT

Vous vous interrogez sur les économies d'eau et d'électricité ainsi que sur les énergies renouvelables? Un professionnel de l'association Énergies solidaires répond à vos questions et vous conseille, le 10 février, sur le point information mis en place parallèlement à l'exposition « Les énergies au quotidien », présentée à la Maison Jules-Verne. ■

**Point info : samedi 10 février, de 10h à 12h et de 14h à 18h.**  
**Maison Jules-Vernes (7, rue du Capitaine-Guise).**  
**Prendre rendez-vous au 01 30 86 33 82 (service culturel).**

Rendez-vous

**Samedi 3 février**  
**Café-débat sur les changements climatiques** en présence de spécialistes, à la Maison Jules-Verne.  
 > à 17 h 15

**Samedi 10 février**  
**Activités « jeux de société en famille »** pour les enfants scolarisés en primaire, au Centre Jacques-Yves-Cousteau.  
 > à 14 h  
**Des histoires pour mon bébé** dans la salle de la Forêt magique à la bibliothèque Jules-Verne.  
 > à 10 h

**Mercredi 14 février**  
**Conseil communautaire de la communauté de communes de la boucle de la Seine** à la mairie de Chatou.  
 > à 20 h 30

**Jeudi 15 février**  
**Des livres et moi** sur le thème des bandes dessinées, à la bibliothèque Jules-Verne.  
 > de 19 h à 21 h  
**Réunion de quartier du Centre-ville** à l'école Maurice-Velter.  
 > à 19 h 30

**Dimanche 18 février**  
**Match de rugby ROCHC/Armentières** 3<sup>e</sup> division fédérale, au stade Robert-Barran.  
 > à 14 h

**Lundi 19 février**  
**Activités aux centres de loisirs et animations ville.**  
 > jusqu'au 2 mars (vacances de février)

DON DU SANG

UN ACTE SIMPLE, CITOYEN ET SOLIDAIRE

Donner son sang est un acte généreux et responsable qui permet chaque année de soigner 500 000 malades. Les accidentés de la route, les patients souffrant de maladies graves sont directement concernés par le don du sang et leur survie en dépend. L'Amicale des donneurs de sang bénévoles ouillois organise, le 17 février, une opération de collecte dans le réfectoire des écoles Toussaint-Guesde. Le prélèvement est

effectué par une équipe médicale dans des conditions strictes d'hygiène et de confort. Le don peut se faire à partir de 18 ans et jusqu'à 66 ans. ■

**Collecte de sang :**  
**samedi 17 février, de 9h à 13h30.**  
**Réfectoire des écoles Toussaint-Guesde (rue Félix-Toussaint).**  
**Parking Durantin gratuit pour les donneurs.**  
**Renseignements au 06 71 59 32 74.**

## Faits et gestes

### TÉLÉTHON 2006



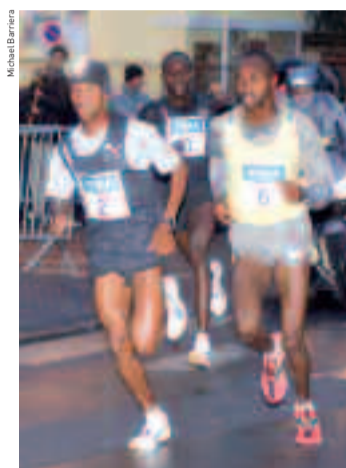
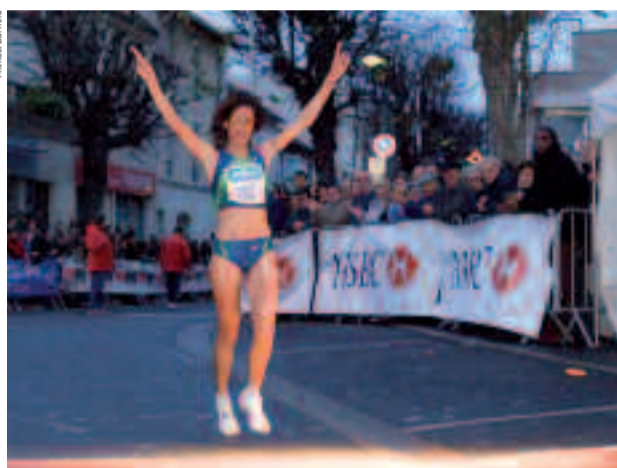
Les 8 et 9 décembre derniers, les Ovillois se sont une nouvelle fois fortement mobilisés pour le Téléthon. Le site du gymnase Brondani regroupait les nombreux défis proposés par les sapeurs-pompiers, les associations, les écoles et les collèges. Ce rendez-vous de la générosité a permis de recueillir 8850€ de dons, soit 36% de plus que l'an dernier !

### HOMMAGE



Le 5 décembre, la Ville rendait hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Cette cérémonie fut suivie d'un dépôt de gerbe devant la mairie, en présence des autorités, des représentants d'associations des anciens combattants et des adjoints au Maire, Christian Le Chaponnier et Michel Mossant.

### CORRIDA INTERNATIONALE



Le 31 décembre, la 35<sup>e</sup> édition de la Corrida pédestre internationale a réuni un plateau prestigieux d'athlètes, dans une ambiance toujours aussi festive et conviviale. L'élite des marathoniens français et étrangers s'est affrontée dans la fameuse « course des as », sur un parcours de 10 km. Micah Kogo (Kenya), dossard n°6, a remporté l'épreuve. Chez les femmes, la victoire est revenue à Nadia Ejjafini (Bahreïn). Quant à la traditionnelle « course populaire », Karim Boudjemai et Nathalie Favreau ont remporté les premières places. Encore une fois, cet événement à été une véritable fête sportive grâce notamment au soutien des nombreux bénévoles du Comité des fêtes, des Sports olympiques de Houilles et du Celtic athlétisme.

Sur [www.ville-houilles.fr](http://www.ville-houilles.fr) découvrez toute l'actualité ovilloise.

### NOUVELLEMENT FRANÇAIS

Le 22 décembre, le maire Alexandre Joly a félicité chaleureusement 18 Ovillois devenus français par naturalisation. Lors de cette cérémonie, la première du genre à Houilles, le Maire a souligné : « Devenir français, c'est rejoindre la communauté nationale en adhérant aux valeurs républicaines : Liberté, Égalité, Fraternité. »



### LES VŒUX DU MAIRE



Avant les vœux présentés au personnel municipal, Alexandre Joly s'est adressé, le 12 janvier, aux représentants des institutions et associations ovilloises réunies au gymnase Ostermeyer. Il a salué l'ensemble des participants pour leur contribution à la vie locale « donnant à notre ville cette âme que certains nous envient ». L'occasion aussi pour le Maire de dresser un bilan de l'année passée et de présenter les futurs projets de la municipalité.

### CARNET

**Naissances**  
**Novembre :**  
 Anna Mazel.  
**Décembre :**  
 Howel Bourcy,  
 Anaëlle Case,  
 Erwan Connan,  
 Lorenzo Correira-Dussouli,  
 Sabrina Cravo,  
 Anaïs Delouche,  
 Anatole Demond-Garreau,  
 Léanie Detrez,  
 Maë Dumontet,  
 Thibaut Garcia,  
 Ryiad Gobaa Dhakouani,  
 Hugo Guissé,  
 Tanguy Heffer,  
 Ata Jendoubi,  
 Titouan Kermen,  
 Yugo Le Ouëdec,  
 Ethan Le Pecheur,  
 Moncef Mallem,  
 Clément Marchand,  
 Maxime Noël,  
 Emris Peyrot,  
 Alexandra Renoux,  
 Joséphine Rubin,  
 Eloïse Thomas,  
 Axel Vanzwaelmen,  
 Tom Veau,  
 Rihana Vincent,  
 Gabriel Violette.



Premier bébé du mois décembre : Alexandra Renoux, entourée de sa famille.

Christophe Cochinal  
 et Mary Quattrocchi,  
 Cédric Gahinet et  
 Vera Gonçalves Cerqueira,  
 Nicolas Pautet  
 et Sonia Gheriani.

Roger Lanners,  
 Jacques Laurent,  
 André Moreaux,  
 Marie Virion,  
 Roger Novel-Catin,  
 Paul Royer,  
 Nadège Dumont  
 (épouse Malnati),  
 Émilienne Blanchoud  
 (veuve Carpentier),  
 Liliane Cotard.

**Décès**  
**Décembre :**  
 Philippe Bonnet,  
 Raymonde Dubut  
 (épouse Chadufaux),

**Mariages**  
**Décembre :**  
 Fritznel Aristilde  
 et Nerlande Saint Vry,

Directeur de la publication : Alexandre Joly / Rédacteur en chef : Jacques Bozzi /  
 Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Photos : Anthony Voisin, Michael Barriera,  
 Lionel Pagès, Marie-Christine Harmand / Correcteur : Olivier Chauche /  
 Ont collaboré à ce numéro : Marie Dupuis, Catherine Fritsch /  
 Tirage : 15 000 exemplaires / Impression : V. Suin / Distribution : Trinité /  
 ISSN : 0183-0880 / Contact : 16, rue Gambetta BP 120,  
 78805 Houilles Cedex / Tél. 01 30 86 32 32 / [www.ville-houilles.fr](http://www.ville-houilles.fr)